

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 112 (1967)
Heft: 6

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Direction-Rédaction : Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint : Colonel EMG Georges Rapp

Administration : Lt-colonel Ernest Bütiger

Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S.A., av. de la Gare 33, 1000 Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. 10-5209)

Annonces : Publicitas S.A., succursale, rue Centrale 15, 1000 Lausanne

ABONNEMENT : Suisse : 1 an Fr. 14.—; 6 mois Fr. 8.—

Etranger : 1 an Fr. 17.—; 6 mois Fr. 9.—

Prix du numéro : Fr. 1.50

Rétrospective historique

1944-1945 : Les pourparlers en vue d'une capitulation des forces allemandes en Italie du Nord

L'article qui suit rappelle la nature et le développement des pourparlers que le général SS Wolff amorça, en 1944 en vue de la capitulation des troupes allemandes en Italie où les armées alliées, provenant de l'Afrique du nord, étaient commandées en chef par le général américain Alexander (P. C. Caserte, près de Naples). La liaison entre ce dernier et Wolff étant laborieuse à établir, de nombreuses personnalités durent être interposées pour cette délicate transaction, au nombre desquelles on ne citera que les noms du baron italien Parilli, du D^r Husman, directeur d'un institut de jeunes gens au Zugerberg et d'Allen Dulles, accrédité près la légation des Etats-Unis à Berne, et de certains officiers du SR suisse, dont on peut se demander ce qui justifiait leur intervention dans cette affaire, puisqu'ils relevaient d'un Etat neutre et n'avaient en principe pas à se mêler de politique ou de diplomatie étrangère.

L'expérience a toutefois démontré que, dans le domaine de la recherche offensive de l'information, les organes du 2^e bureau tombent souvent, sans l'avoir prémédité, dans un réseau d'intrigues ou même de conspirations qui leur posent, à leur modeste échelon, des problèmes de conscience, notamment sur le plan humanitaire. A l'époque que nous avons précisée plus haut, notre frontière était fermée à toute investigation militaire étrangère et étroitement surveillée. Pour atteindre son but, le général Wolff avait donc besoin de faire passer par la Suisse certains de ses parlementaires. Car, à Berne (Dulles) il